

Sujet : [INTERNET] Contribution

De : Jean-François MARECHAL <jeanfrancois.marechal15@gmail.com>

Date : 19/12/2019 20:08

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Président,

Je vous transmets ma contribution à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale de la société UNITECH SERVICES SAS. Vous trouverez ce document en pièce-jointe.

Je vous remercie pour l'attention que vous pourrez porter à ce courrier.

Jean-Francois MARECHAL,
52230 SAUDRON

— Pièces jointes : —

UNITECH_Contribution_JFM.pdf

30 octets

Monsieur le Président,

Je vous adresse, par le présent courrier, ma contribution à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par UNITECH SERVICES SAS sur le territoire de la commune de SUZANNECOURT.

Si notre territoire offre un cadre de vie qualitatif présentant notamment des atouts pour le développement des activités touristiques dites « de nature », ce potentiel ne peut pas être l'unique pilier d'une stratégie globale de reprise en main et de redynamisation. En ce sens, à contrairement au principe de mise sous cloche, le développement économique doit être le résultat de choix adaptés au contexte et mesurés au regard des caractéristiques rurales du territoire. Il passe nécessairement par l'accueil d'activités exogènes offrant des perspectives d'emploi, à l'heure où trop d'habitants du Bassin de Joinville font quotidiennement face à une situation structurelle de non-emploi. Dans ce contexte économique et social où l'offre et la demande doivent se rencontrer pour offrir des possibilités, il me semble primordial de soutenir les initiatives d'implantation. L'industrie, par sa place patrimoniale prépondérante et par son rôle dans la construction des caractéristiques socio-économiques du territoire local, me semble représenter un domaine de développement pertinent. Sur cette base, la confusion volontaire effectuée entre les projets dessert les perspectives de développement du territoire ; l'amalgame ne participe ni à la construction d'un argumentaire d'opposition crédible, ni à la construction de l'image d'un territoire accueillant et fiable pour les investisseurs et porteurs de projets.

En 2018 et d'après le Ministère de la Transition Ecologique, la France compte environ 500 000 établissements relevant des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, dont 2 836 dans la région Grand Est. Les activités industrielles y sont extrêmement encadrées et constamment tenues de répondre à de très nombreuses exigences normatives. Certes, le risque zéro n'existe pas ; j'estime pour autant que le comportement le plus raisonnable à adopter demeure la confiance en l'expertise des autorités spécialisées et en leur capacité à prendre des décisions prudentes et équitables. La défiance systématique ne saurait répondre à l'enjeu essentiel de développement du territoire. Pour cette raison, face à l'imaginaire collectif, aux représentations subjectives et à l'absence de critique techniquement ou scientifiquement fondée, il me semble important que chacune et chacun saisisse objectivement l'opportunité de consulter le dossier d'enquête publique, de porter son propre jugement, de formaliser et faire part de son avis individuel et de ses propres interrogations.

De manière générale, ces dernières constituent un levier d'amélioration des caractéristiques d'un projet ; par l'expression d'inquiétudes locales légitimes, l'expertise du public concernant l'implantation d'un projet peut, théoriquement, servir l'intérêt général. A mes yeux, l'évolution de l'environnement de proximité du projet devrait moins souvent être considérée à travers le seul prisme des contestations riveraines et des intérêts particuliers supposés. Dans le cas d'UNITECH, je regrette que l'expression de l'opposition se soit traduite bruyamment et de façon conflictuelle ces derniers mois, au détriment de la libre information et de la libre expression de tous. Dans le cadre de l'enquête publique, je déplore que l'opposition se traduise régulièrement par duplication d'une seule et même contribution.

Monsieur le Président, je vous remercie pour la considération que vous accorderez à la lecture et la prise en compte de ce courrier.

Jean-François MARECHAL

